

10. SYNTHÈSE

Le plan directeur peut être résumé au travers des objectifs-cadre et projets figurant ci-dessous :

Village de Chancy

- > Aménager la route de Bellegarde en vue de sécuriser les déplacements en mobilité douce, mettre en valeur les espaces publics et diminuer les nuisances. Traiter les entrées de village avec des aménagements paysagers et de modération des vitesses.
- > Réaliser une route de contournement.
- > Mettre en valeur les espaces publics villageois (parc, « cœur vert », chemins piétonniers) et en créer de nouveaux.
- > Développer l'habitat à l'intérieur des limites des zones actuelles.
- > Préserver les qualités spatiales et architecturales du village : éviter les implantations en deuxième front.
- > Développer de nouveaux espaces de contact avec le Rhône : lieux de détente et de loisirs, proches du village et au Longet. Aménager le réseau piétonnier et cyclable permettant d'accéder à ces espaces en toute sécurité depuis le village.
- > Accompagner les nouveaux développements avec des aménagements paysagers et en s'inspirant des caractéristiques locales (jardins familiaux, vergers, etc.).

Passeiry

- > Envisager une mise en zone de hameaux, si cela répond à une volonté des habitants.

Paysage, milieux naturels et agriculture

- > Assainir les jardins familiaux de Passeiry.
- > Diminuer la pression humaine dans le vallon de la Laire par l'aménagement d'autres espaces de détente, proches du village.
- > Développer un réseau de promenades (pédestre, équestre, cyclable) de manière à éviter la pression sur les espaces naturels les plus fragiles.
- > Suivre attentivement le développement du projet de barrage de Conflan.
- > Soutenir le développement du réseau agro-environnemental de la Champagne.
- > Promouvoir les liens entre exploitants et résidents.
- > Mettre en place un réseau de promenades, s'appuyant sur les valeurs naturelles, paysagères et patrimoniales du site.

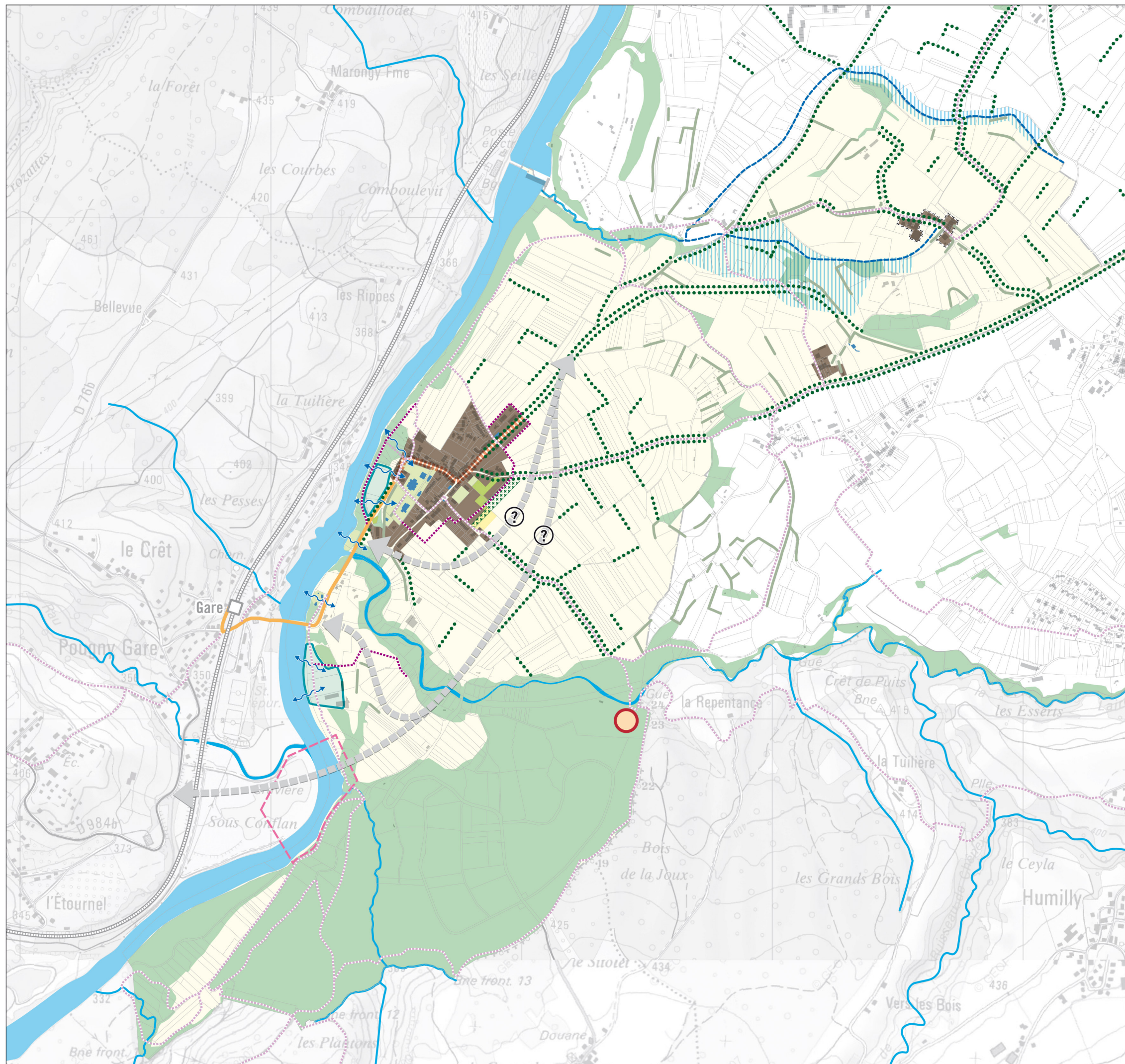
Gérer la mobilité

- > Poursuivre l'effort en vue de modérer les rues du village et les aménager de manière à améliorer le cadre de vie des habitants.
- > Améliorer la desserte en transports publics, la rendre plus attractive.

- > Compléter le réseau cyclable et les installations de stationnement.
- > Améliorer la gestion du stationnement dans le village.

Préserver et valoriser l'environnement, gérer les ressources naturelles

- > Préserver les valeurs écologiques, paysagères et patrimoniales du territoire communal.
- > Contribuer à l'assainissement de l'air.
- > Réduire les besoins en énergie.
- > Promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables.
- > Promouvoir des constructions à faible consommation énergétique.
- > Diminuer la quantité des déchets.
- > Supprimer ou déplacer le stand de tir des Raclerets.



-  Village
-  Espace vert, parc / à aménager
-  Zone à bâtir à retourner en zone agricole
-  Eventuelle mise en zone de hameaux
-  Equipement d'intérêt public
-  Mise en valeur de l'espace-rue et des espaces publics dans le village (aménagements paysagers, mobilités douces)
-  Route d'évitement du village, tracé à étudier
-  Réaménagement en faveur des mobilités douces
-  Cheminement piétons vélos / à créer ou réaménager
-  Place de tir à supprimer
-  Aire de détente et de loisirs en lien avec le Rhône, à aménager
-  Relation avec le fleuve à valoriser
-  Zone naturelle préservée dans le cadre du projet de renaturation du nant de Couchefatte et futur lit du nant
-  Forêt / haie, alignement d'arbres existant / structure bocagère (haie, alignement) à créer ou à compléter
-  Traitement paysager des routes cantonales et des axes principaux
-  Vergers, potagers, plantages à créer
-  Périmètre d'étude pour l'implantation du barrage de Conflan

